

Conseil de sécurité

Distr. générale
20 février 2020
Français
Original : anglais

Application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité

Vingt-cinquième rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, le rapport ci-après porte sur les faits survenus depuis mon précédent rapport, daté du 7 novembre 2019 (S/2019/865), en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales.

II. Activités récentes concernant le rapatriement et le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ou la restitution de leurs dépouilles

2. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a assisté, en qualité d'observatrice, à la 111e réunion du sous-comité technique du Mécanisme tripartite et à la quarante-neuvième session de la Commission tripartite, qui se sont tenues respectivement le 3 et le 5 décembre 2019 au Koweït. Pendant les réunions, les membres ont été informés que les experts légistes koweïtiens avaient poursuivi leur travail d'identification des restes trouvés en mars 2019 sur un site à Samaoua (province du Mouthanna) et transférés aux autorités koweïtiennes le 8 août 2019. Il s'agit d'un processus complexe, qui nécessite une identification plus poussée et la réassociation des restes avant que des comparaisons d'ADN puissent être faites pour confirmer l'identité des personnes disparues.

3. En janvier 2020, une équipe encadrée par le Ministère iraquien de la défense, avec la participation et le soutien de la Direction médico-légale iraquienne et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a entamé un travail d'exhumation dans un autre éventuel lieu de sépulture à Samaoua. Ce nouveau lieu d'inhumation est situé à proximité de deux sites où des restes humains avaient été retrouvés en mars 2019. L'exhumation a été effectuée conformément à la décision prise à la 110e réunion du sous-comité technique de demander des travaux d'exploration supplémentaires sur le nouveau site, sur la base des informations que lui avait fournies précédemment le Koweït. Après avoir procédé à l'analyse des images satellites et des témoignages, le CICR a indiqué à titre préliminaire que le nouveau site d'inhumation pourrait contenir des dépouilles de Koweïtiens. Au terme de la mission d'exhumation sur le nouveau



20-01708 (F) 210220 240220



site, la Commission tripartite a annoncé, dans une déclaration en date du 30 janvier, la collecte de dépouilles qui pourraient être celles de nationaux du Koweït, y compris des civils et des prisonniers de guerre. Des analyses génétiques seront effectuées pour obtenir des éléments concrets sur l'identité de ces restes.

4. L'équipe dirigée par le Ministère iraquien de la défense a continué d'assurer le suivi des sites présentant un intérêt, en particulier ceux de Khamissiyé, Radouaniyé, Karbala, Salman Pak, Barjassiyé et Ninive en Iraq et la base navale au Koweït. Le 18 novembre, le Ministère a demandé publiquement aux témoins de se manifester.

5. À la suite de l'analyse des images satellites relatives à 18 éventuels lieux d'inhumation en Iraq et au Koweït, au moyen des coordonnées fournies précédemment par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique, le CICR a établi une liste de quatre lieux au Koweït présentant un intérêt et qui pourraient contenir les sépultures d'Iraquiens portés disparus. Ces lieux avaient déjà été inspectés par une équipe koweïtienne sous les auspices du sous-comité technique. Les autorités koweïtiennes organiseront des missions préparatoires en ces lieux, en prévision d'explorations en bonne et due forme.

6. À la 111e réunion du sous-comité technique, les participants ont également examiné deux documents d'orientation établis par le CICR sur le transfert des restes humains et la protection des témoins. Ces deux documents sont en cours d'examen par le Gouvernement iraquien et il est prévu qu'ils soient examinés plus avant et adoptés à la prochaine session de la Commission tripartite.

7. À la quarante-neuvième session de la Commission tripartite, tous les membres ont redit leur attachement au dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus. Il a été annoncé qu'une nouvelle action serait entreprise pour localiser et analyser les images satellites et pour examiner les archives nationales à la recherche de documents de l'époque des forces de la coalition internationale, lesquels pourraient fournir un complément d'information sur d'éventuels lieux d'inhumation.

8. La MANUI a continué de former le personnel spécialisé du Ministère iraquien de la défense à l'utilisation des géoradars, en coopération avec les formateurs experts en géospatiale du Centre de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). La formation avait été reportée du fait de la complexité de la situation en Iraq sur les plans politique et de la sécurité, mais la première partie pourrait être menée au premier semestre de 2020.

9. Le 15 janvier, ma représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale s'est entretenue avec l'Ambassadeur du Koweït en Iraq, Salem al-Zamanan, des récents faits et des activités relatifs au dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus. Elle a affirmé l'engagement sans faille de la MANUI en faveur de la recherche des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et, le 19 janvier, elle s'est rendue au Koweït où elle s'est entretenue avec le Vice-Ministre des affaires étrangères, Khaled al-Jarallah, le Ministre adjoint des affaires étrangères pour les organisations internationales, Nasser al-Hain, et le Directeur exécutif du Comité national des affaires relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre, Rabi' al-Adsani. Elle s'est également rendue à l'Institut médico-légal du Ministère koweïtien de l'intérieur, où les restes trouvés sur le site de Samaoua en mars 2019 sont en cours de réassociation et d'analyse.

III. Activités récentes concernant la restitution des biens koweïtiens

10. Aucun fait nouveau n'a été signalé concernant la restitution des biens koweïtiens, dont les archives nationales. Pendant ses entretiens avec le Vice-Ministre koweïtien des affaires étrangères, Khaled al-Jarallah, et l'Ambassadeur du Koweït en Iraq, Salem al-Zamanan, ma représentante spéciale adjointe a souligné que la MANUI continuerait d'assurer, avec le Gouvernement iraquien, le suivi de la restitution des biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales.

IV. Observations

11. L'action vigoureuse que continuent de mener toutes les parties concernées par le dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus commence à produire des résultats. La découverte de restes humains sur le deuxième site d'inhumation à Samaoua qui pourrait, d'après des observations préliminaires, contenir des dépouilles de nationaux du Koweït, est encourageante. Malgré la situation difficile que traverse le pays, le Ministère iraquien de la défense a fait montre d'une persévérance louable et accordé à ce dossier humanitaire l'importance qu'il méritait. Je me félicite également des mesures prises par le CICR pour tirer des informations précieuses des images satellites, qui ont produit de nouveaux indices importants permettant de recenser éventuellement d'autres sites d'inhumation. J'espère que l'identification génétique de ces restes humains apportera un réconfort aux familles et aux proches de ceux qui ont été portés disparus pendant la guerre.

12. Je note avec appréciation le processus d'identification méticuleux en cours entrepris par les experts légistes koweïtiens, qui adhèrent aux normes les plus strictes en matière d'exactitude et de fiabilité. J'espère que ces efforts déboucheront rapidement sur les résultats attendus de longue date et permettront d'apporter un certain réconfort aux familles et proches des personnes portées disparues et les aideront à tourner la page.

13. Pour ce qui est de la question en suspens des biens koweïtiens disparus, je demande de nouveau au Gouvernement iraquien de faire fond sur les efforts couronnés de succès qu'il a consentis pour repérer et rassembler les livres koweïtiens en 2019 et de prendre toutes les mesures nécessaires pour continuer de chercher les biens koweïtiens disparus, en particulier les archives nationales koweïtiennes.

14. Ma représentante spéciale et ma représentante spéciale adjointe continueront de faire tout leur possible pour favoriser la poursuite des progrès dans ce dossier, en travaillant en relation étroite avec les gouvernements iraquien et koweïtien, le CICR et les autres partenaires.